

RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT SUR LES PARKINGS PUBLICS

Modifications à partir du 1.1.2020

Grace au développement positif de la rotation des places de stationnement, les tarifs de parking dans la commune de Mertert seront adaptés à partir du 01.01.2020. En plus, la durée maximale de stationnement sera augmentée de 60 à 90 minutes, afin de garantir plus de flexibilité. La réglementation des parkings à Wasserbillig sera adaptée comme suit :



GRAND-RUE

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 90 MINUTES, **payant**

du lundi au samedi, de 8h00 à 18h00, pendant 90 minutes au maximum

1/2 heure : ticket gratuit (Brötchentaste)

0,10€ pour 10min | 0,90€ pour 90min



PARKING EGLISE

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 90 MINUTES, **payant**

du lundi au samedi, de 8h00 à 18h00, pendant 90 minutes au maximum

1/2 heure : ticket gratuit (Brötchentaste).

0,10€ pour 10min | 0,90€ pour 90min



ESPLANADE DE LA MOSELLE, NR. 30-96, CÔTÉ DES BÂTIMENTS

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 2 HEURES, **payant**

du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 2 heures au maximum

1/2 heure : ticket gratuit (Brötchentaste).

0,10€ pour 10min | 1,20€ pour 120min

WASSERBILLIG



PARKING PONT FRONTIERE WASSERBILLIG, RUE DES PONTS

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 3 HEURES, **payant**

du lundi au samedi, de 8h00 à 18h00, pendant 3 heures au maximum

1/2 heure : ticket gratuit (Brötchentaste).

0,10€ pour 10min | 1,80€ pour 180min



PARKING CENTRE CULTUREL, CÔTÉ DROIT

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 3 HEURES, **payant**

du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 3 heures au maximum

1/2 heure : ticket gratuit (Brötchentaste).

0,10€ pour 10min | 1,80€ pour 180min



PARKING CENTRE CULTUREL, RESTE DU PARKING

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 4 HEURES, **disque**

Stationnement avec disque, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 4 heures au maximum.

Le stationnement sur les autres parkings à Wasserbillig non mentionnés ci-dessus est limité à 2 heures au maximum avec disque. La durée de stationnement n'est pas limitée pour les résidents détenteurs d'une vignette résidentielle de la zone respective.

WASSERBILLIG

WASSERBILLIG



LÉGENDE

-  **GRAND-RUE
PARKING EGLISE**
-  **PARKING PONT FRONTIERE
WASSERBILLIG, RUE DES PONTS**
-  **ESPLANADE DE LA MOSELLE
NR. 30-96, CÔTÉ DES BÂTIMENTS**
-  **PARKING CENTRE CULTUREL**

RÉGLEMENTATION DE STATIONNEMENT SUR LES PARKINGS PUBLICS

Nouveau à partir du 1.1.2020

Dans la localité de Mertert, la réglementation de stationnement sera adaptée comme suit :



PARKING RUE DU PORT - RUE HAUTE

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 3 HEURES, **payant**

1

du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 3 heures au maximum

1/2 heure : ticket gratuit (Brötchentaste).

0,10€ pour 10min | 1,80€ pour 180min



PARKING RUE DU PORT - RUE BASSE

Pour résidents avec vignette : la durée de stationnement n'est pas limitée

Pour non-résidents : MAXIMUM 2 HEURES, **disque**

2 3

du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 2 heures au maximum



PARKING PRESBYTERE, RUE DU PARC

Pour résidents avec vignette : la durée de stationnement n'est pas limitée

Pour non-résidents : MAXIMUM 2 HEURES, **disque**

du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 2 heures au maximum

MERTERT



PARKING CENTRE CULTUREL, RUE DU PARC

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 2 HEURES, **disque**

du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 2 heures au maximum



PARKING TERRAIN DE FOOTBALL, RUE DU PARC

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 2 HEURES, **disque**,

du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 2 heures au maximum



PARKING FUNPARK, RUE DE LA MOSELLE

Pour résidents et non-résidents

MAXIMUM 3 HEURES, **disque**

Stationnement avec disque du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, pendant 2 heures au maximum

Le stationnement sur les autres parkings à Mertert non mentionnés ci-dessus est limité à 2 heures au maximum avec disque. La durée de stationnement n'est pas limitée pour les résidents détenteurs d'une vignette résidentielle de la zone respective.

MERTERT



LÉGENDE

-  1 PARKING RUE DU PORT - RUE HAUTE
-  2
-  3 PARKING RUE DU PORT - RUE BASSE
-  PARKING PRESBYTERE, RUE DU PARC
-  PARKING CENTRE CULTUREL, RUE DU PARC
-  PARKING TERRAIN DE FOOTBALL, RUE DU PARC
-  PARKING FUNPARK, RUE DE LA MOSELLE



STATIONNEMENT POUR CAMIONNETTES ET MOTOR-HOMES (≤ 3,5T)

Interdiction de stationnement pour camionnettes et motor-homes dans toute la commune

En complément au « stationnement résidentiel », le stationnement de camionnettes et motor-homes est interdit dans toute la commune depuis le 1^{er} janvier 2019 (sauf de 8h00 à 18h00 du lundi au samedi).

Pour ces deux catégories de véhicules, 3 alternatives sont proposées sur le territoire de la commune :

- Parking Giratoire Mertert, rue du Parc
- Parking Pont Frontière Wasserbillig, rue des Ponts
- Bande de stationnement dans la route d'Echternach (carrefour rue des Pépinières – Nr.92).

Pour toutes informations supplémentaires :

Service de l'Ordre

Tel. : 74 00 16 90

E-Mail : vignette@mertert.lu

Fax : 74 00 16 94

STATIONNEMENT POUR CAMIONNETTES ET MOTOR-HOMES ($\leq 3,5T$)

MERTERT



LÉGENDE

**PARKING GIRATOIRE
MERTERT, RUE DU PARC**

STATIONNEMENT POUR CAMIONNETTES ET MOTOR-HOMES ($\leq 3,5T$)

WASSERBILLIG



LÉGENDE

**BANDE DE STATIONNEMENT DANS
LA ROUTE D'ECHTERNACH (CARREFOUR
RUE DES PÉPINIÈRES – NR.92)**

**PARKING PONT FRONTIÈRE
WASSERBILLIG, RUE DES PONTS**